



Secrétaire général du Gouvernement

Circulaire relative à la mobilisation nationale pour l'emploi et la transition écologique et numérique

N°6083/SG

Paris, le 16 MAI 2019

Le Premier ministre

à

Mesdames et Messieurs les préfets de région

J'ai réuni, avec plusieurs membres du gouvernement, le 6 mai, les principales associations d'élus locaux, les partenaires sociaux les plus représentatifs au plan national interprofessionnel et multi-professionnel et des acteurs du monde associatif dans le domaine environnemental, de lutte contre l'exclusion et familial.

Conformément aux orientations fixées par le Président de la République le 25 avril dernier, l'objectif de cette réunion était d'assurer à très court terme la mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés sur les territoires par les politiques de lutte contre le chômage et d'accompagnement des transitions, notamment écologique et numérique.

A – Les six chantiers de la mobilisation nationale et territoriale

Cette mobilisation doit produire des résultats tangibles et apporter des réponses concrètes aux Français sur six chantiers qui ont été identifiés avec l'ensemble des participants lors de la réunion du 6 mai :

1- Etre au rendez-vous de la forte demande d'apprentissage et de formation :

- Comment faire en sorte que chaque demande de formation en apprentissage exprimée par un jeune puisse trouver une entreprise et une offre de formation?
- Comment répondre aux besoins sur le logement, la mobilité ?
- Comment offrir une réponse appropriée aux candidats à la reprise d'étude ?

2- Résoudre le problème des offres d'emploi non pourvues faute de compétences disponibles correspondant :

- Comment faire évoluer l'offre de services de Pôle emploi, comment s'assurer que les financements nouveaux apportés par le Plan d'investissement dans les compétences (PIC)

soient bien fléchés vers les besoins des branches et des entreprises pour former aux métiers qui embauchent ?

3- *Lever les freins à la reprise de l'emploi :*

- *Comment offrir des solutions ponctuelles et durables de garde d'enfants pour les demandeurs d'emploi ou les nouveaux embauchés ?*
- *Comment favoriser la mobilité en facilitant l'accès au logement pour les demandeurs d'emploi ?*
- *Comment éviter que l'absence de solution de transport entrave l'accès à l'emploi ?*

4- *Mieux accompagner les territoires en transition :*

- *Comment assurer la pleine appropriation par les acteurs locaux des outils existants (Territoires d'industrie, Contrats de transition écologique) ?*
- *Comment articuler les différentes démarches contractuelles ?*

5- *Changer de dimension sur l'écologie du quotidien (recyclage du plastique ; gestion des déchets ; accompagnement de l'économie circulaire ; 50 % de produits bio, locaux et écologiques dans la restauration collective en 2022, dont au moins 20% de produits bio dans les cantines d'ici 2022 ; développement des circuits courts ; développement de la bio-économie) :*

- *Comment donner les moyens d'agir aux citoyens et aux collectivités qui veulent réussir la transition*
- *écologique ? Comment solvabiliser les réseaux économiques ?*

6- *Accompagner la rénovation thermique des logements :*

- *Comment rendre les outils publics plus efficaces et accélérer leur déploiement ?*
- *Comment minimiser le reste à charge ?*

Pour ces différentes thématiques, les compétences, les financements, les responsabilités sont la plupart du temps partagés. Les outils publics d'intervention peuvent être certainement améliorés, leur utilisation et leur coordination facilitées. Notre objectif est de remédier aux « angles morts » de nos politiques publiques, c'est-à-dire aux situations où celles-ci n'atteignent pas leurs objectifs faute de suivi politique ou de coordination au plus près des territoires.

Vous trouverez en annexe une fiche sur chacun de ces six axes livrant des pistes de travail qui pourraient être explorées.

B – Méthode et calendrier

Je vous demande de convier dans les dix jours l'ensemble des acteurs pertinents du territoire (partenaires sociaux, élus locaux, représentants des opérateurs concernés, monde associatif).

A cette fin, vous prendrez contact avec le Président du Conseil régional qui a vocation à piloter avec vous ce processus. Régions de France m'a écrit le 7 mai suite à la réunion de la veille pour m'indiquer que les collectivités régionales seraient bien parties prenantes de cette démarche.

Vous définirez avec les acteurs la méthode de travail permettant avant la fin du mois de juin l'élaboration d'un diagnostic territorial sur ces six ensembles de questions, intégrant un premier recensement des initiatives d'ores et déjà existantes et des premières propositions d'actions.

La liste des organisations conviées le 6 mai a vocation à être complétée et adaptée en fonction des spécificités locales. Vous identifierez en lien avec le président du conseil régional la maille territoriale pertinente pour établir ce diagnostic et ce premier recensement.

Sur la question des souhaits de formation en apprentissage, vous proposerez des solutions en lien avec le rectorat afin que de meilleurs résultats soient obtenus dès la rentrée 2019.

Je réunirai de nouveau au début de l'été l'ensemble des acteurs concernés pour arrêter ce qui relève de l'échelon national et ce qui sera traité au plan local.

En septembre, les agendas de solutions nationaux et locaux devront être validés et nous devons déterminer une méthode de suivi de leur déploiement.

C – L'interface avec les autres chantiers définis par le Président de la République

J'ai indiqué aux associations d'élus que les discussions sur le nouvel acte de décentralisation et de différenciation voulu par le Président de la République seraient initiées en juin. Elles pourront ouvrir de nouvelles perspectives en matière d'organisation de l'action publique territoriale et de rénovation des outils de contractualisation entre l'Etat et les collectivités. Ces questions se situent donc hors du champ de vos travaux, même si des constats et propositions formulés dans ce cadre pourront alimenter les discussions à venir.

J'ai également précisé aux acteurs associatifs que nous allons prendre dans les toutes prochaines semaines des initiatives significatives en matière de transition écologique, notamment dans le cadre de la convention citoyenne et du conseil de défense écologique.

Je compte sur votre implication pour le succès de ces initiatives structurantes pour le développement de nos territoires. Vous me rendrez compte avant la fin du mois de mai puis mi-juin des actions que vous aurez engagées avec le Président du conseil régional dans ce cadre.



Edouard PHILIPPE

Organisations conviées le 6 Mai à Matignon.

Associations d'élus

- Régions de France
- Assemblée des Départements de France
- Assemblée des Communautés de France
- Association des Maires de France
- Maires du Ruraux
- APVF
- France Urbaine
- Ville & Banlieue
- Villes de France
- ANEM

Partenaires sociaux

- | | |
|-----------|---------|
| - CFDT | - MEDEF |
| - CGT | - CPME |
| - CGT-FO | - U2P |
| - CFTC | - FNSEA |
| - CFE-CGC | - UDES |
| - UNSA | - FESAC |
| - FSU | |
| - SUD | |

Associations et divers acteurs

- MOUVEMENT ASSOCIATIF
- LIGUE pour la PROTECTION DES OISEAUX
- FRANCE-NATURE ENVIRONNEMENT
- UNION NATIONALE des ASSOCIATIONS FAMILIALES
- COLLECTIF ALERTE
- FEDERATION NATIONALE des ASSOCIATIONS de l'AIDE FAMILIALE
- FAMILLES RURALES
- RESEAU ACTION CLIMAT
- CNAF
- France Industrie
- WWF
- FNH (Fondation Nicolas Hulot)
- CCI France
- CMA France
- UIMM
- FAGE
- UNEF
- ACTION LOGEMENT
- LIGUE de l'ENSEIGNEMENT